COMPTE RENDU DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU SAMEDI 9 JANVIER 1993

Président : M. J.-Cl. FREDOUILLE

En présentant ses vœux à la Société, le Président sortant, M. D. BRIQUEL, dit tout l'intérêt qu'il a pris à occuper ce siège dans une année marquée par de grosses difficultés — en grande partie résolues grâce aux efforts de M. A. ARCELLASCHI et de M. J.-Chr. DUMONT — sans pouvoir cependant espérer que l'avenir soit aussi serein qu'il le souhaiterait. Après quelques mots du nouveau Président, la parole est donnée à M. de CARVALHO pour la première communication.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. P. de CARVALHO, *Du nom adjectif en latin. Grammaire et signification.*

À l'issue de cet exposé, le Président souligne combien il nous a amenés à réfléchir et regrette que le manque de temps interdise toute discussion.

II. — M. M. POIRIER, *Dans l'atelier d'un évêque écrivain, à propos de Cyprien de Carthage*, De opere et eleemosynis (texte publié dans le présent volume).

Le Président remercie M. POIRIER pour cette remarquable communication.

Le P. TESTARD remarque, à propos de la traduction du titre, que la continuité étroite entre les deux termes révèle une doctrine sur la charité : celle des hommes est l'expression de la bonté en eux comme l'explique Saint Paul.

M. POIRIER s'en dit convaincu en tant que lecteur de Paul, mais dans ce texte l'aumône est le canal de la charité de Dieu vis-à-vis non du secouru mais du secourant, aspect que d'habitude on ne met pas en avant. Il ajoute d'autre part que le dossier a été rédigé à partir des *Testimonia*, avec adjonction ultérieure d'autres textes.

II.

SÉANCE DU SAMEDI 13 FÉVRIER 1993

Président : M. J.-Cl. FREDOUILLE

En ouverture de séance, le Président donne la parole à M. J.-M. ANDRÉ, secrétaire du Congrès de Dijon, qui apporte quelques précisions sur l'organisation de ce dernier; il attire notamment l'attention sur les modalités d'inscription particu-

lièrement intéressantes réservées aux jeunes, qui constituent une relève dont dépend la longévité de l'Association. Il appelle ensuite M. A. ARCELLASCHI pour la première communication.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. A. ARCELLASCHI, *La composition du* Miles Gloriosus (texte publié dans le présent volume).

Le Président remercie l'orateur et assure que tout le monde a apprécié la *uis erudita et rhetorica*, sinon *comica* de son intervention, puis donne la parole aux spécialistes.

M. J.-Ch. DUMONT fait remarquer que les problèmes de composition sont d'ordinaire étudiés par comparaison avec les originaux grecs souvent disparus et reconstitués par les fantasmes des érudits allemands et non avec Plaute lui-même. Il souligne ensuite la justesse des remarques de M. ARCELLASCHI sur le rôle des femmes, contraires parfois à ce qu'on dit de Plaute et des femmes et intéressantes par rapport à d'autres pièces comme La *Casina*.

M. L. NADJO observe que, si des raisons internes au texte permettent d'aller dans le sens de l'unité, la date fait difficulté : composée en 204 ou 205, la pièce appartient au début de la carrière de Plaute ; peut-on supposer qu'il possédait déjà, sur le plan métrique et rythmique, la maîtrise qu'il aurait à la fin de sa carrière ? Il cite comme exemple la scène avec Lusion et l'*aristeia* de Périplectomène, qui donne la possibilité d'organiser la pièce autour de ce personnage. Par ailleurs, il voit dans le Pythagorisme et la gémellité des artifices scéniques et estime nécessaire de juger la pièce en fonction d'exigences dramatiques. Il ne voit là qu'une possibilité de composition parmi d'autres.

M. DUMONT lui oppose que Périplectomène n'a que 300 vers ; quant au pythagorisme, c'est à ses yeux un faux pythagorisme, comme il y a un faux dionysisme et un faux épicurisme.

M^lle^ DANGEL fait remarquer qu'il faut distinguer contamination thématique et d'écriture. Ici, il s'agit plutôt d'une contamination d'écriture comme dans le cas d'*Amphitryon* dont Plaute dit lui-même que d'une tragédie il va faire une comédie *iisdem uersibus*. C'est donc bien une réécriture.

M. ARCELLASCHI ajoute un argument métrique : le *canticum* du *Miles* n'est pas un *canticum uariis modis*, c'est-à-dire un grand air d'opéra où la mélodie entraînait le texte, mais il est écrit en vers constants : c'est peut-être la marque d'un début de carrière.

M. D. BRIQUEL dit avoir apprécié la comparaison avec le jeu qui appartient à la mentalité des spectateurs anciens. Mais la distinction entre jeux de hasard et jeux d'intelligence n'est d'ordinaire pas posée de la même manière : le jeu de « hasard » témoignait d'une sorte d'intuition.

M. ARCELLASCHI répond que la comparaison a été faite par les philologues depuis longtemps, tout comme dans le cas des *latrones* rapprochés du jeu des *latrunculi*.

M^lle^ DUCOS signale qu'il existe dans le *Digeste* une *lex de aleatoribus* dont on ne connaît ni l'auteur ni la date et qui les interdit. La distinction entre jeux d'intelligence et de hasard est faite selon l'appât du gain.

M. A. MICHEL souligne que Plaute était beaucoup plus tourné vers les jeux de l'intelligence. De plus l'accent est mis sur la loi théâtrale qui veut qu'une situation soit traitée selon toutes les solutions possibles : c'est un jeu de hasard qui réduit

toutes les chances. De même dans le *Pseudolus* l'esclave avertit tous ceux qu'il va tromper.

M. R. MARTIN se dit séduit par l'idée de personnages qui se divisent en deux camps ; il la rapproche de la thèse soutenue par A. UBERSFELD sur le théâtre de Victor Hugo : les personnages y sont répartis en deux camps symétriques et toute l'intrigue consiste à les faire passer d'un camp dans l'autre.

M. ARCELLASCHI remarque que ceci n'est pas vrai de toutes les pièces de Plaute.

II. — M. R. LESUEUR, *Fautes et justiciers, réflexion sur la genèse de l'*Énéide (texte publié dans le présent volume).

Le Président remercie M. LESUEUR de cette belle réflexion sur la justice.

M^lle^ CHAMPEAUX distingue plusieurs registres de lecture : un niveau mythique dans la structure narrative, éthique avec la justice des hommes et métaphysique avec la justice des dieux, et demande s'il y a place pour la justice à partir du moment où les âmes sont descendues dans les corps.

M. LESUEUR précise qu'en choisissant plutôt que les *laudes Augusti* l'histoire d'Énée, Virgile avait plus de liberté : il s'agit d'un cadre officiel et optimiste dans lequel interviennent des tableaux concernant l'actualité : il croit à une justice finale (la *Pax romana*) mais qui n'élimine pas des possibilités de crimes.

M. A. MICHEL indique qu'il a beaucoup aimé cette communication et partage sa conclusion : Virgile n'est pas un propagandiste mais sa poésie est l'expression d'un drame spirituel qui est celui de tous les hommes et peut-être d'Auguste lui-même. Il est à la fois optimiste et pessimiste comme les Stoïciens et les Platoniciens. *L'Énéide* est un poème de la responsabilité sur des hommes dont sa profondeur lui révèle qu'ils sont irresponsables. Junon représente les forces de violence, Vénus les forces d'amour (Énée ne tue pas Hélène parce que Vénus l'en empêche), Jupiter est entre les deux et sa puissance n'est que de tenir la balance : c'est un dieu stoïcien car il saisit la totalité, mais épicurien car il se contente de regarder la balance. Les deux aspects, optimisme et pessimisme, existent donc chez Virgile qui vit lucidement en suivant cette fatalité (hasard ou nécessité). Il s'agit d'une poésie aussi désespérée et aussi sereine que celle de Lucrèce.

Le P. TESTARD dit avoir été très intéressé, notamment par l'interprétation de la catabase, et demande s'il faut lire dans le dernier vers du poème une confidence de Virgile inspirée par la disgrâce de Gallus.

M. LESUEUR demande en réponse comment Turnus serait jugé aux Enfers alors que des fautes manifestes ont été commises.

M. C. RAMBAUX précise qu'il faut prendre en considération deux faits : au livre VI, la revue des héros fait appel à la prédestination, mais le destin, la Providence incarnée par Jupiter garantit un règne de paix et de loi : l'orientation est donc positive même s'il y a de nombreux écarts.

M. LESUEUR remarque pour conclure que les jugements sur Virgile ont évolué selon les siècles : après avoir vu en lui un courtisan, on le considère de nos jours comme un poète plus personnel qui a fait sentir qu'il ne pouvait pas tout approuver.